



p. 3

Activités passées

Prix du livre CCE Cheminot

Après la délibération du jury le 6 septembre, le prix a été remis à la lauréate 2014 le 20 septembre.



p. 4

Activités jeunesse

Deux nouveaux séjours

La découverte d'une ferme pédagogique pour les 4-6 ans et du cirque pour les 7-12 ans.



p. 9

Activités famille

À la découverte de Barcelone

Le CER PNO vous propose une nouvelle destination : la capitale des pays catalans.

le courrier du CER

Bulletin d'information des cheminots du CER Paris-Nord • N° 12 • Novembre 2014



Toutes vos activités hiver/printemps 2015





Édito

2015, année de transition historique

Que va devenir le service public ferroviaire ? Quelles seront les conditions sociales pour les cheminots ?

C'est dans un contexte inédit et historique que les cheminots de la SNCF vont aborder l'année 2015.

En effet, la loi du 4 août 2014 portant la réforme du ferroviaire va entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Cette loi portée par le gouvernement et la direction de l'entreprise, soutenue par deux organisations syndicales, ne sera pas sans conséquences sur le quotidien des cheminots et ce, sous divers aspects.

Au-delà du point de vue structurel qui éclate notre société nationale des chemins de fer en trois Épic distincts (SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités) appartenant tous trois au Groupe public ferroviaire (GPF), elle aura des impacts sur l'emploi, les conditions de travail, la mobilité, la gestion administrative mais aussi toute la réglementation sociale qui conditionnait l'exercice de nos métiers.

C'est donc bien dans une période de transition, avec cette réforme faite au pas de charge et largement dénoncée par plusieurs organisations syndicales, que les cheminots des trois Épic vont commencer leur nouvelle carrière au sein du GPF, et ce pour une période qui s'étendra jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

Cette période inclura le transfert des contrats de travail dans les nouvelles entités mais surtout des négociations sur la convention collective du secteur ferroviaire. Elles s'annoncent d'ores et déjà difficiles au vu des politiques d'austérité mises en œuvre par le gouvernement touchant tous les services publics et par conséquent tous les usagers, mais aussi l'appétit grandissant du patronat ne laissant vraisemblablement que peu de place à des accords favorables pour les salariés de la branche.

Les règles régissant la réglementation du travail des cheminots relevant de la loi du 3 octobre 1940, dans laquelle s'inscrit le décret du 29 décembre 1999 (RH0077) spécifique à la mise en œuvre des 35 heures dans l'entreprise, prendront ainsi fin le 1^{er} juillet 2016.

C'est à partir de ce moment-là que le nouveau régime de travail applicable à l'ensemble des cheminots du Groupe public ferroviaire comblera :

- l'ensemble des dispositions du Code du travail et des transports, complétées du futur décret socle,
- les dispositions des accords de branche étendues à la convention collective (et/ou accords interprofessionnels étendus),
- complétées éventuellement par des dispositions particulières d'un accord du Groupe public ferroviaire.

Vous l'aurez compris, la période sera cruciale pour les cheminots. C'est donc dans ce contexte transitoire que vos représentants du personnel seront là pour défendre l'intérêt général et garderont leur mandat jusqu'à la prochaine élection prévue au 3^e trimestre 2015.

Concernant notre Comité d'établissement régional (CER), il ne doit plus exister en tant que tel au 1^{er} janvier 2015. Quant aux prérogatives des instances représentatives du personnel, elles doivent subsister jusqu'à la prochaine élection. Dans cette nouvelle organisation constituant le GPF, les activités à caractère national devraient être mutualisées entre les trois Épic, sans que la forme en soit définie aujourd'hui.

Demain, rien ne garantit l'accessibilité pour tous les cheminots aux activités de proximité telles qu'elles existent aujourd'hui, mais aussi la pérennité du patrimoine social que nous avons en commun.

En tout état de cause, nous, élus, avons décidé de vous proposer un programme d'activités pour le 1^{er} semestre 2015 et, quelles que soient les évolutions, mobilisons-nous pour sauvegarder des activités de proximité rassemblant l'ensemble des cheminots des trois Épic.

David Legrand,
président des activités sociales.

Le courrier du CER
185, rue du faubourg St-Denis
75010 Paris.
Tél. 01 53 20 66 36 / 212 033.
info@cerpno.com
www.cerpno.com

Directeur de publication :
Arnaud Hennebert.

Responsable
de la communication :
Carole Van Ballaer.

Conception et réalisation :
Comtown Productions.

Impression :
Rivet Presse Édition Limoges.

Photo de une : © DR,
Christian Voulgaropoulos,
iStockphoto.

Photos non contactuelles.

Retour sur les activités passées de 2014

Chaque année, de plus en plus de familles de cheminots participent aux activités subventionnées du CER.

Pour l'année 2014, c'est plus de 2 500 cheminot(e)s et ayants droit qui ont profité des journées, soirées ou semaines organisées par le CER.

EN MARS

Journée internationale des droits des femmes

Comme chaque année, le CER organise un événement spécial à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Durant une semaine, dans huit lieux de proximité, un buffet et un livre sont offerts à toutes les cheminotes de la région de Paris-Nord, ainsi que deux places de spectacle.

Cette année, l'attachement des cheminotes s'est encore confirmé avec plus de 650 participantes.



© Comtown Productions

EN SEPTEMBRE

Prix du livre CCE Cheminot

Cette année, nous pouvions compter sur Christelle Teste pour représenter la région de Paris-Nord parmi les 20 cheminot(e)s composant le jury. Lors de la 27^e fête des CE et du CCE au Verdon, ce jury de qualité, sélectionné par les membres du service du livre, a attribué le Prix du livre CCE Cheminot 2014 à Léonor de Récondo pour son second roman *Pietra viva*.

Carrare, 1505 : Michelangelo Buonarroti, dit « Michel-Ange », sculpteur de 30 ans déjà reconnu et adulé, se rend au cœur des montagnes pour débusquer des marbres parfaits pour le tombeau du pape Jules II. Solitaire et tourmenté, le sculpteur va pourtant tisser des liens multiples pendant son séjour, et en particulier avec Michele, petit orphelin de mère de six ans. Ce qui lui permettra de découvrir des émotions qui auront nécessairement une influence sur ses sculptures futures. **Une parenthèse de la vie de Michel-Ange.**

EN JUIN

Journée sportive à Aumont-en-Halatte



DR

Depuis maintenant trois ans, le CER profite du cadre idéal d'Aumont-en-Halatte pour y organiser sa journée sportive. Au programme : randonnée VTT et pédestre, animations pour les plus jeunes, repas champêtre et musique. Encore un succès le 7 juin avec près de 100 personnes réunies pour ce moment convivial.



DR

Mini séjours



DR

En plus de l'accueil de vos enfants au sein de nos ALSH les mercredis et les vacances scolaires, le CER de Paris-Nord vous propose des mini séjours encadrés tout au long de l'année. Ski, équitation, multiactivités, séjours linguistiques, quad... tout pour que vos enfants passent de bonnes vacances. En 2014, plus de 200 enfants de 4 à 17 ans, auront participé aux petits séjours du CER.

EN JUILLET ET EN AOÛT

Mercredis de l'été

Les sorties parcs de l'été font tous les ans le bonheur des petits et des grands.

Cette année, le parc Saint-Paul, Astérix, Grimp à l'arbre ou encore le zoo de Vincennes ont connu un grand succès : plus de 350 familles ont bénéficié des journées à 10 € du CER, soit un total de 1 245 personnes !



DR



DR

Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux activités du premier semestre 2015.

Activités jeunesse

Informations et inscriptions auprès du CER SNCF de Paris-Nord ou sur www.cerpno.com - Attention : le nombre de places est limité.

HIVER 2015

Séjour ski 7-9 ans

Pralognan-la-Vanoise

Chalet « La Chèverrie » - rue du Raffort
73710 Pralognan-la-Vanoise.

ZONE C : du lundi 16 au samedi 21 février

ZONES B & C : du lundi 23 au samedi 28 février

Petite station village de taille humaine, Pralognan-la-Vanoise accueille vos enfants dans un cadre proche de la nature, au pied de la grande Casse et au cœur du parc régional de la Vanoise.

Au centre du village, le chalet « La Chèverrie » dispose de chambres confortables de 2, 4, 6 ou 8 lits avec sanitaires complets.

Ce séjour est destiné aux enfants souhaitant découvrir le milieu montagnard et la pratique du ski alpin pendant une semaine de vacances.

L'apprentissage du ski est assuré pendant 4 jours par 4 séances de deux heures avec des moniteurs diplômés. Les autres demi-journées se déroulent sous l'encadrement de nos équipes d'animation pour du ski loisir et détente. Les enfants en profiteront également pour découvrir les joies de la luge et des batailles de boules de neige. Un accès illimité à la piscine et à la patinoire est proposé ainsi qu'une balade en raquette en milieu de semaine. Un cocktail idéal pour un séjour à la montagne inoubliable !

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 150 € ; T2 : 250 € ; T3 : 350 €

(coût réel : 490 €)

Date limite d'inscription : 16 janvier 2015.



© Vacances citoyennes



© Ferme d'Écancourt



© Ferme d'Écancourt

PRINTEMPS 2015

Séjour ferme pédagogique 4-6 ans

Ferme d'Écancourt (Val d'Oise)

Cour du mûrier
95280 Jouy-le-Moutier.



ZONES B & C : du lundi 27 au jeudi 30 avril

La ferme d'Écancourt est une association d'éducation à l'environnement. C'est un endroit paisible dans lequel il fait bon rencontrer librement les animaux tels que chèvres, brebis, boucs, cochons, chevaux, vaches, ânes, poules, pintades, lapins...

Le jardin pédagogique de la ferme est composé d'un jardin sensoriel offrant des activités ludiques, d'un potager biologique, d'un potager médiéval et d'une cabane de jardinier.

Durant ce séjour, les enfants pourront participer à un programme d'activités pédagogiques sur mesure : soigner les animaux, faire la traite et fabriquer le fromage, faire du pain et travailler la laine.

D'autres activités autour du monde agricole, de l'écologie ou du développement durable compléteront les journées.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 85 € ; T2 : 142 € ; T3 : 198 €

(coût réel : 283 €)

Date limite d'inscription : 27 mars 2015.

Séjour cirque et compagnie 7-12 ans

Centre de vacances LPM Biabaux
04870 Saint-Michel-de-l'Observatoire.



ZONES B & C : du dimanche 26 au jeudi 30 avril
ZONE B : du dimanche 3 au jeudi 7 mai

Biabaux se situe au cœur du Luberon, sur la commune de Saint-Michel-de-l'Observatoire. Le centre est implanté en pleine nature dans un domaine de 4 hectares, au bord d'une forêt ombragée. Les activités cirque aident à développer la motricité de l'enfant dans des ateliers conçus pour progresser en toute sécurité.

Tout en s'amusant, l'enfant découvre à son rythme les techniques de jonglage, d'équilibre, de concentration... Ils sont encadrés par des animateurs titulaires d'un brevet d'État ; le matériel fourni est homologué et adapté à l'âge des enfants.

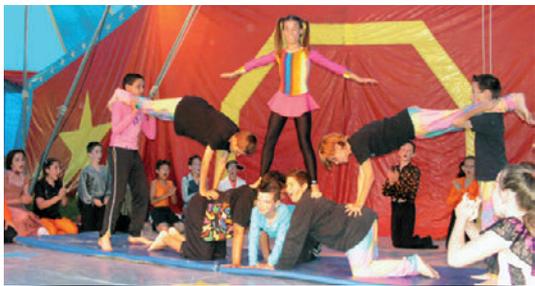
Au programme :

- Quatre séances de trois heures d'activités variées : acrobatie, jonglage, planche à rouleau, échasses, fil, monocycle, portée acrobatique, chorégraphie scénique, mimique clownesque, maquillage et jeux de scène, sous un vrai chapiteau.
- Une séance de poney dans le parc du centre.
- Une balade à vélo, en toute sécurité, sur le parc du centre et les chemins de randonnées avoisinants.

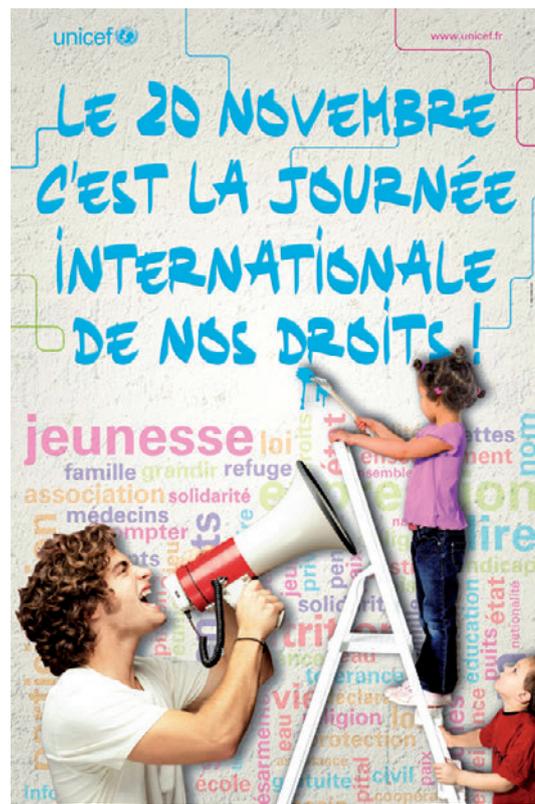
Outre ces activités, des grands jeux seront proposés aux enfants en demi-journée ainsi que des veillées tous les soirs.

Tarif suivant le quotient familial
T1 : 120 € ; T2 : 200 € ; T3 : 280 €
(coût réel : 400 €)

Date limite d'inscription : 27 mars 2015.



© Centre de vacances LPM Biabaux



© eden-studio.com

Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant

Depuis 1995, le 20 novembre est une journée consacrée aux enfants du monde entier. Cette journée internationale est un moment privilégié pour se rendre compte des nombreuses injustices perpétrées contre les enfants du monde. Elle tente aussi de faire valoir la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

La promotion et le respect des droits de l'enfant ne doivent pas rester un simple idéal, mais devenir une réalité au quotidien, que soient enfin reconnus les droits essentiels de l'enfant :

- **Droit à la protection,**
- **Droit à la santé,**
- **Droit au développement harmonieux,**
- **Droit à la culture,**
- **Droit à l'éducation.**



AGIS POUR TES DROITS

Activités famille/adultes

Informations et inscriptions auprès du CER SNCF de Paris-Nord ou sur www.cerpno.com

ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.

JANVIER 2015



© Vacances citoyennes

- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1

Semaine thalasso

Du samedi 17 au samedi 24 janvier

Pour bien commencer l'année, le CER vous invite à vous ressourcer à l'hôtel Les Pléiades*** à la Baule. Propriété de charme avec vue face à la mer, c'est une base idéale pour de longues promenades sur la plage ou dans l'arrière-pays. Oubliez le quotidien et profitez de cette semaine sous le signe de la détente.

Prestations :

- 22 soins au centre de thalassothérapie Les Tourelles, dont 17 individuels et 5 collectifs.
- Hébergement en pension complète.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 480 € ; T2 : 624 € ; T3 : 768 €

(coût réel 960 €)

Date limite d'inscription : 31 décembre 2014.

p. 6

- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1

Week-ends ski

Samedi 17 et dimanche 18 janvier

Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février

Activité phare depuis plusieurs années maintenant, le CER propose deux week-ends ski à Pralognan-la-Vanoise. Tout est réuni pour vous faire passer un week-end chaleureux entre adultes.

Prestations :

- Hébergement au chalet « La Chèvrerie » de 4 à 8 personnes.
- Pension complète avec possibilité de panier-repas (notifier si régime alimentaire particulier à l'inscription).
- Forfait remontées mécaniques sur le domaine de Pralognan.
- Location de matériel (préciser taille et pointure à l'inscription).

Arrivée le vendredi à partir de 22 heures ; pensez à réserver vos billets de train ainsi que la navette en partance de la gare de Moûtiers-Salins.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 70 € ; T2 : 90 € ; T3 : 110 €

(coût réel 145 €)

Date limite d'inscription : 31 décembre 2014.



© Hôtel Les Pléiades



© Thalasso Les Tourelles

FÉVRIER 2015



© Le Parisien

Dîner croisière pour la Saint-Valentin Samedi 14 février

Afin de célébrer la fête officielle des amoureux, le CER vous propose un dîner croisière à bord d'un bateau-mouches privatisé à cette occasion. Les yeux dans les yeux, au rythme des flots, profitez de ce repas de choix durant une croisière pleine de paysages parisiens. Repas et prestation musicale, environ 2 h 30.

Tarif unique : 50 €

(coût réel 150 €)

Date limite d'inscription : 16 janvier 2015.

MARS 2015



© JL AUDY/Aircopter/Aérophile/D. Laming, Architecte

Week-end au Futuroscope Samedi 14 et dimanche 15 mars

Plongez dans l'atmosphère fun, fantastique et féerique du Futuroscope ! Aventures palpitantes, sensations extrêmes, spectacles vivants, voyages stupéfiants, show nocturne féerique, attractions captivantes... Il y a tant de choses à vivre, pour tous les goûts et tous les âges ! Prestations :

- Transport aller-retour.
- Entrées au parc (2 jours).
- Une nuit avec petit-déjeuner à l'hôtel du Futuroscope.
- Un dîner à l'hôtel du Futuroscope.
- Deux tickets repas journée de 15 €.

Tarif unique : 70 €

(coût réel 140 €)

Date limite d'inscription : 11 février 2015.

Lens et son musée du Louvre

Samedi 28 mars

Lens est connue pour avoir été l'un des principaux centres urbains du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, avec la Compagnie des mines de Lens. Grâce à l'ouverture du **musée du Louvre-Lens**, la ville est très visitée. Nous vous offrons de découvrir ce qui fait de Lens une ville culturelle incontournable.

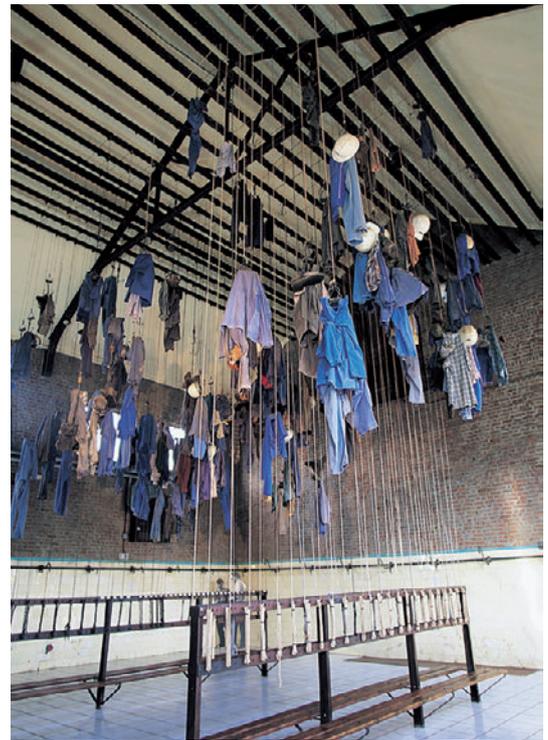
Prestations :

- Transport aller-retour.
- Visites du musée du Louvre-Lens et du centre historique minier de Lewarde.
- Repas au restaurant.

Tarif unique : 25 €

(coût réel 75 €)

Date limite d'inscription : 27 février 2015.



© Emmanuel Watteau / Centre Historique Minier

Activités famille/adultes (suite)

AVRIL 2015

Journée à Londres

Samedi 4 avril

Après un vif succès en 2013, le CER réitère sa journée londonienne.

Départ en Eurostar pour une visite guidée des quartiers incontournables de Londres.

Après le déjeuner, vous pourrez flâner librement dans les rues et les quartiers de cette grande ville ou continuer la visite avec nos guides.

Prestations :

- Transport aller-retour.
- Visites guidées.
- Repas.

Tarif unique : 50 €

(coût réel 150 €)

Date limite d'inscription : 4 mars 2015.



DR



DR



DR



© CCE SNCF

**- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1**

Semaine à Saint-Mandrier

Du samedi 18 au samedi 25 avril

Pour les vacances scolaires de la zone C, nous vous proposons de passer une semaine dans le charmant centre de vacances du village provençal Saint-Mandrier Le Vert Bois. De nombreuses activités sont à votre disposition (tennis, basket, balades pédestres...) ainsi que des excursions payantes à la carte.

Prestations :

- Transport aller-retour.
- Hébergement (ne comprend pas le linge de toilette).
- Pension complète du dîner du 18 avril au déjeuner du 25 avril.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 115 € ; T2 : 150 € ; T3 : 185 €

Gratuit pour les moins de 12 ans au moment du séjour.

(coût réel 230 €)

Date limite d'inscription : 13 mars 2015.

MAI 2015

- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1

Semaine à Hendaye

Du samedi 2 au samedi 9 mai

C'est à Hendaye que les vacanciers de la zone B posent leurs bagages. À côté de l'Espagne, entre l'océan et les Pyrénées, à 3 km des plages de sable fin, le village vacances d'Haizabia est au cœur du Pays Basque. Sur le village, vous disposerez de terrains de sport, courts de tennis et plein d'autres activités. Des excursions payantes à la carte seront proposées pour ceux qui le souhaiteraient.

Prestations :

- Transport aller-retour.
- Hébergement (ne comprend pas le linge de toilette).
- Pension complète du dîner du 2 mai au déjeuner du 9 mai.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 115 € ; T2 : 150 € ; T3 : 185 €

Gratuit pour les moins de 12 ans au moment du séjour.

(coût réel 230 €)

Date limite d'inscription : 13 mars 2015.



© Christian Youlgaropoulos



© Nicolas Frémot



DR



© CER PNO

- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1

3 jours à Barcelone

Du samedi 23 au lundi 25 mai



Barcelone est la capitale des pays Catalans. L'art et la culture cohabitent dans cette étonnante ville, avec une ambiance de fête et de bonne humeur.

Découvrez en un week-end les atouts de la ville.

Quartier gothique, chemin de Gaudi, la Barceloneta, Las Ramblas et d'autres quartiers moins connus, comme le Raval ou le Podre Nou, n'auront plus de secrets pour vous.

Prestations :

- Transport aller-retour.
- Hébergement : 2 nuits.
- Pension complète.
- Pass 3 jours transports en commun.
- Visites guidées.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 200 € ; T2 : 250 € ; T3 : 300 €

(coût réel 415 €)

Date limite d'inscription : 23 avril 2015.

Billets à prix réduits

Ils sont disponibles à l'accueil ou à commander dans vos antennes (ALSH, Bibliothèque du Landy et Espace CER de Joncherolles).

Nouveautés

ÎLE-DE-FRANCE ET PROVINCE

NOUVEAU

Massage : 70 € au lieu de 135 €
(1 h 15 de soins).

Atelier cuisine : 30 € pour 2 personnes
au lieu de 49 €.

Accrobranche ou canoë : 30 € pour
2 personnes au lieu de 44 € (3 h).

Paintball : 60 € les 10 tickets
au lieu de 240 € (1 journée).

Quad : 80 € au lieu de 140 € (3 h).

Kinja Spa : 20 € l'entrée au lieu 35 €.



DR



DR



© Go Park



© Escap-quad77



DR

Le bowling et le karting

Bowling la Chapelle :

4,70 € avec location de chaussures.
3,10 € sans chaussures au lieu de 7 €.

Bowling Creil :

4,25 € avec location de chaussures au lieu de 5,30 €.

Speedpark Jaux, Beauvais et Conflans : 4,10 €.



© iStockphoto

La piscine

Aquaboulevard :

21,50 € au lieu de 28 € pour les adultes.
13 € au lieu de 15 € pour les 3/11 ans.

Aqualis (Gouvieux) : 4,40 € au lieu de 6,80 €.

Aquoise (Méru) : 3,57 € au lieu de 4,70 €.

Centre Aquatique du Pays Clermontois : 42 €
(carte 12 entrées).

Centre aquatique de Crépy-en-Valois :

3,60 € au lieu de 4,50 € (entrée piscine).

Piscine Aquathelle (Chambly) : 3,70 €

(billets disponibles à l'ALSH de Chambly).

Piscine de Nogent : 28 € les 10 entrées
(billets disponibles à l'ALSH de Nogent).



DR

Le cinéma

Cinespace Beauvais : 7,15 €.

Europacorp : 7,40 €.

Europalace (Pathé Gaumont) : 7,90 €.

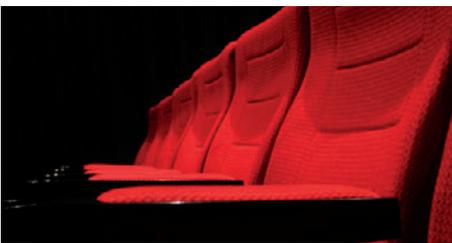
Majestic Compiègne : 7,10 €.

Mk2 : 6,60 €.

UGC : 7 €.

Cinéma Beaumont Palace : 5 €

(billets disponibles à l'ALSH de Chambly).



© iStockphoto

Les bons d'achats

Kadéos :

18,40 € pour une valeur de 20 €.

46 € pour une valeur de 50 €.

Kyrielles :

9,20 € pour une valeur de 10 €.

18,40 € pour une valeur de 20 €.

Infos pratiques activités pour les familles et la jeunesse

**Le prix de certaines activités dépend de votre quotient familial (QF).
Pour connaître votre tranche tarifaire, reportez-vous au tableau ci-dessous :**



QF = votre revenu brut global (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N)
(voir votre avis d'imposition ou non-imposition 2014).

Pour les activités comportant 3 tranches	
Quotient familial (QF)	Tranche tarifaire
Inférieur à 7 675 euros	1
Entre 7 676 et 13 786 euros	2
Supérieur 13 786 euros	3

- Toute personne divorcée demandant l'attribution d'une activité pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.
- Les agents actifs ou retraités qui ne fournissent par leur avis d'imposition 2014 se verront appliquer les tarifs de la tranche 3.
- Réduction accordée sur les bases relais : 10 % sur le prix du séjour si vous avez un 2^e enfant inscrit et 20 % à partir du 3^e enfant et des suivants inscrits.

Inscription

Toutes les activités et les bases de relais proposées sont organisées dans le cadre des activités régionales du CER SNCF de Paris-Nord et sont exclusivement réservées aux agents SNCF de la région de Paris-Nord, PS 25, à leurs ayants droit, aux retraités et au personnel du CER.

Attention ! Le nombre de places est limité.

Les fiches d'inscriptions pour la famille ou la jeunesse sont disponibles au CER de Paris-Nord dans les installations et sur le site www.cerpno.com. Elles doivent être adressées au CER SNCF de Paris-Nord ou ALSH et être obligatoirement accompagnées des photocopies de la carte SNCF de l'agent ou de l'enfant, de l'avis d'imposition 2014, du badge activités sociales et du paiement.

Pour les activités jeunesse, joindre un chèque de 15 € par séjour et par enfant, libellé à l'ordre du CER. Toute annulation doit être confirmée par écrit un mois avant la date du séjour. Après cette date, l'acompte de 15 € restera acquis au CER pour frais de dossier. Le solde du séjour devra nous parvenir avant le départ.

Pour les activités famille/adultes : sur certaines activités, les cheminots de moins de 30 ans ou ayant moins de 3 ans d'ancienneté à la SNCF, se verront appliquer la tranche 1 (T1). Un justificatif sera demandé (bulletin de salaire ou contrat de travail).



Attention ! L'inscription n'est définitive qu'après la confirmation écrite du CER. Au cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, le CER se réserve le droit d'annuler le séjour.

Critères d'attribution

Pour que chaque cheminot(e) ou enfant puisse bénéficier des activités proposées, le CER a mis en place plusieurs critères d'attribution :

1. vous n'avez jamais bénéficié de séjours ou bases relais subventionnés par le CER,
2. le nombre de séjours ou bases relais effectués avec le CER,
3. lorsqu'il y a égalité entre deux familles, l'application du quotient familial détermine la priorité.

Annulation

En cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical, accident, refus de congés...), le CER vous remboursera la totalité des sommes versées. Le CER peut être amené à annuler une inscription ou une activité pour les raisons suivantes :

1. nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité,
2. événements divers (climat, annulation par nos partenaires, risques divers...).

Dans tous ces cas, le CER pourra vous proposer une activité équivalente à une autre période ou effectuera le remboursement.



Arbre de Noël 2014

**Distribution
des jouets**

**Permanences du CER de Beauvais,
de Crépy-en-Valois et de Roissy 2**
Mardi 25 novembre de 11 à 17 h.

**ALSH du Bourget, de Chambly,
de Mitry-Mory et de Nogent-sur-Oise**
Mercredi 26 novembre de 11 à 17 h.

**Local DP de Compiègne, restaurant
d'entreprise de Joncherolles,
salle des OS du Landy**
Jeudi 27 novembre de 11 à 17 h.

Dépôt de traction d'Ermont
Mercredi 3 décembre de 11 à 17 h.

**Restaurant d'entreprise
de Paris-Nord**
Du lundi 1^{er} au vendredi 5 décembre
de 10 à 17 h.

**Salle d'hôtes, restaurant
de Paris-Nord**
Mercredi 10 décembre de 10 à 17 h
(jouets d'office, spécial retardataires).